

**PROCÈS-VERBAL D'UNE SESSION DU CONSEIL DE LA MRC DE MONTMAGNY TENUE À LA SALLE 302 DE L'ÉDIFICE AMABLE-BÉLANGER, À MONTMAGNY, LE MARDI 11 NOVEMBRE 2014 À 20H00 À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES MAIRES SUIVANTS :**

MESDAMES

- DANYE ANCTIL, municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire
- JOCELYNE CARON, municipalité de Cap-Saint-Ignace
- KARINE NADEAU, municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton

MESSIEURS

- RÉAL BOLDUC, municipalité de Saint-Just-de-Bretenières
- GASTON CARON, représentant de la Ville de Montmagny
- CLAUDE DOYON, municipalité de Saint-Fabien-de-Panet
- ALAIN FORTIER, municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
- RICHARD GALIBOIS, municipalité de Berthier-sur-Mer
- GUY GARANT, municipalité de Lac-Frontière
- DENIS GIROUX, municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud
- LOUIS LACHANCE, municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard
- FRÉDÉRIC POULIN, municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues
- RÉNALD ROY, municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- ÉMILE TANGUAY, municipalité de Saint-Paul-de-Montminy

SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. JEAN-GUY DESROSIERS, PRÉFET.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Mme Nancy Labrecque, directrice générale, et M. Daniel Racine, directeur général adjoint et coordonnateur en aménagement.

**1. OUVERTURE DE LA SESSION**

Monsieur le préfet souhaite la bienvenue à tous. Il constate le quorum et déclare la session ouverte.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT**

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour déposé;

**2014-11-01**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le projet d'ordre du jour pour la session du 11 novembre 2014 soit adopté avec Varia ouvert.

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour avec Varia ouvert
3. Adoption du procès-verbal
  - 3.1 Session du 14 octobre 2014
4. RENCONTRE
  - 4.1 Rencontre avec Mme Nadia Nadeau, directrice de l'École secondaire de Saint-Paul-de-Montminy
5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES
  - 5.1 Édifice Amable-Bélangier
  - 5.2 Pacte fiscal transitoire concernant les transferts financiers aux municipalités pour 2015 et une nouvelle gouvernance régionale
  - 5.3 Dates des réunions du Conseil de la MRC de Montmagny pour l'année 2015

- 5.3.1 Session itinérante de juillet 2015
- 5.3.2 Adoption du calendrier
- 5.4 PIIRL – Plan d'intervention en infrastructures routières locales
- 5.5 Politique familiale 2 - Entente
- 6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
  - 6.1 Projet régionaux
    - 6.1.1 Monk
    - 6.1.2 Sentier de motoneige 551
    - 6.1.3 Projets - Terres publiques
    - 6.1.4 Tourisme
    - 6.1.5 Autres projets
  - 6.2 Avis de conformité
  - 6.3 Pacte rural
  - 6.4 Plan de gestion de la zone inondable Montmagny
- 7. CORRESPONDANCE ET REPRÉSENTATION
  - 7.1 MRC de La Nouvelle-Beauce – La bourse du carbone – Dénonciation
- 8. FINANCES
  - 8.1 Comptes d'octobre 2014
  - 8.2 État des revenus et dépenses estimés au 6 novembre 2014
  - 8.3 Augmentation du fonds de roulement et projets
- 9. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 10. VARIA OUVERT
  - 10.1 Appel d'offres – Contrat de collecte sélective
  - 10.2 Réseau de la santé et des services sociaux – Projet de Loi 10
- 11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**ADOPTÉ**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**  
**3.1 SESSION DU 14 OCTOBRE 2014**

**2014-11-02**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. DENIS GIROUX  
 APPUYÉ PAR : M. GASTON CARON

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le procès-verbal de la session du 14 octobre 2014 soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉ**

**4. RENCONTRE**  
**4.1 RENCONTRE AVEC MME NADIA NADEAU, DIRECTRICE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY**

Mme Nadia Nadeau vient présenter son école secondaire aux élus. Échanges et discussions par rapport à sa vision de ce que doit être une école comme milieu de vie et comme sentiment d'appartenance des jeunes à la communauté. Le Conseil des maires mentionne que son discours est rafraîchissant et que l'on voit également que le monde scolaire fait partie de l'attractivité du milieu.

**5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES**  
**5.1 ÉDIFICE AMABLE-BÉLANGER**

Voir le tableau joint.

**5.2 PACTE FISCAL TRANSITOIRE CONCERNANT LES TRANSFERTS FINANCIERS AUX MUNICIPALITÉS POUR 2015 ET UNE NOUVELLE GOUVERNANCE RÉGIONALE**

Voir les documents joints.

**5.3 DATES DES RÉUNIONS DU CONSEIL DE LA MRC DE MONTMAGNY POUR L'ANNÉE 2015**

**5.3.1 SESSION ITINÉRANTE DE JUILLET 2015**

- CONSIDÉRANT que la session de juillet de chaque année est itinérante depuis plusieurs années;
- CONSIDÉRANT les avantages reliés à cette formule qui permet la présentation des attraits/services/entreprises de la municipalité « hôte »;

**2014-11-03**

IL EST PROPOSÉ PAR : MME JOCELYNE CARON  
APPUYÉ PAR : M. GUY GARANT

**QUE** la session itinérante de juillet 2015 soit tenue dans la municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard.

**ADOPTÉ**

**5.3.2 ADOPTION DU CALENDRIER**

CONSIDÉRANT le projet de calendrier des sessions pour l'année 2015 déposé au Conseil de la MRC;

**2014-11-04**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. FRÉDÉRIC POULIN  
APPUYÉ PAR : M. CLAUDE DOYON

**QUE**, conformément à l'article 148 du Code municipal, celui-ci soit accepté et adopté par le Conseil de la MRC de Montmagny pour la tenue des sessions régulières du Conseil de la MRC de Montmagny.

**QUE**, conformément à l'article 148.1 du Code municipal, la secrétaire-trésorière donne un avis public du contenu du calendrier.

**ADOPTÉ**

**5.4 PIIRL – PLAN D'INTERVENTION EN INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES**

La MRC de Montmagny a reçu une confirmation de subvention de 37 500 \$ du ministère des Transports pour la réalisation d'un PIIRL (Plan d'intervention en infrastructures routières locales). Une réunion d'informations avec le MTQ est prévue pour le 18 novembre prochain.

Plus d'informations seront données à la session ajournée du 25 novembre 2014.

## 5.5 POLITIQUE FAMILIALE 2 - ENTENTE

2014-11-05

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC  
APPUYÉ PAR : MME JOCELYNE CARON

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny transmette au ministère de la Famille le protocole d'entente dûment signé pour la réalisation de sa Politique familiale 2.

**ADOPTÉ**

## 6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

### 6.1 PROJETS RÉGIONAUX

#### 6.1.1 MONK

Une résolution est nécessaire afin de faire connaître la position de la MRC de Montmagny au sujet de l'implantation de poteaux électriques afin de desservir une nouvelle résidence du village de Notre-Dame-du-Rosaire.

Considérant qu'il y a une « surlargeur » dans cette section du tronçon traversant le village, des poteaux devront être implantés dans l'emprise et des fils au-dessus de l'emprise.

2014-11-06

IL EST PROPOSÉ PAR : M. CLAUDE DOYON  
APPUYÉ PAR : M. GUY GARANT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny est favorable à l'implantation d'une ligne électrique aérienne au-dessus de l'emprise du Parc linéaire Monk considérant que le projet proposé n'affectera pas la circulation de véhicules récréatifs ou de tout autre véhicule autorisé sur l'emprise.

**ADOPTÉ**

#### 6.1.2 SENTIER DE MOTONEIGE 551

La MRC a été informée qu'un résident exerce des menaces d'interdire le passage du sentier de motoneige sur ses terres en raison de la lenteur des approbations de la CPTAQ dans un autre dossier.

Le coordonnateur à l'aménagement a informé le conseil des maires que le propriétaire avait reçu les documents attendus de la part de la CPTAQ et que les menaces de fermeture du sentier de motoneige sembleraient donc être abandonnées par le propriétaire.

#### 6.1.3 PROJETS – TERRES PUBLIQUES

Le coordonnateur à l'aménagement informe le conseil que lors du prochain mois, les projets de réserves de biodiversité nommées Rivière Daaquam, Mont Sugar Loaf et Monts Notre-Dame subiront l'évaluation finale

du Comité des aires protégées et de la Commission des Ressources naturelles de la région Chaudière-Appalaches pour être soumis au ministère des Forêts et à celui de l'Environnement pour négociation entre ces deux ministères.

#### 6.1.4 TOURISME

La rencontre annuelle faisant le bilan de l'année touristique de Montmagny et les Îles aura lieu le 28 novembre prochain. Tous les intervenants sont invités à cette occasion.

Pour le Parc des Appalaches, la saison hivernale étant une saison forte sur le plan touristique, ce bilan sera fait au printemps.

### 6.2 **AVIS DE CONFORMITÉ**

Pas de demande lors de l'envoi.

Une rencontre du Comité consultatif agricole devrait avoir lieu sous peu afin d'émettre un avis sur une demande concernant un usage industriel conditionnel dans la zone agricole de Montmagny.

Il est prévu de faire la rencontre du CCA d'ici la prochaine réunion qui aura lieu le 26 novembre.

### 6.3 **PACTE RURAL**

- CONSIDÉRANT que suite à une planification stratégique, le Conseil d'administration de la Centaurée a choisi de poursuivre sa mission tout en modifiant/adaptant les moyens choisis afin d'assurer la pérennité et la viabilité de l'organisme;
- CONSIDÉRANT que le Conseil d'administration de La Centaurée a également choisi de poursuivre sa mission à partir des locaux et des infrastructures disponibles dans la municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire;
- CONSIDÉRANT que La Centaurée a toujours démontré de la persévérance et que l'organisme a atteint, au cours des années, ses objectifs liés à la formation, à la création et à la diffusion des arts du cirque équestre, tels que ciblés et décrits dans le formulaire de demande de Pacte rural et de présentation du Programme de laboratoires ruraux;
- CONSIDÉRANT que malgré que lieu ne soit pas de l'envergure prévue initialement, l'organisme pourra poursuivre sa mission et réaliser des activités professionnelles de même qualité;
- CONSIDÉRANT que la demande de modification respecte les règles du plan de travail du Pacte rural et de la PNR 2007-2014 et notamment, le respect des objectifs d'attribution financière et de participation du milieu;

## ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny accepte de modifier le protocole d'entente du Pacte rural pour le projet # REG-2008-08-7, à l'effet que pour le total des investissements réalisés par La Centaurée, laboratoire de cirque équestre, totalise 105 360 \$, pour la réalisation du projet, tout en maintenant la subvention accordée via le Pacte rural au montant de 60 000 \$ représentant une participation de 57 % des dépenses admissibles.

**ADOPTÉ**

### **6.4 PLAN DE GESTION DE LA ZONE INONDABLE MONTMAGNY**

La Ville de Montmagny et un entrepreneur privé ont mandaté une firme conseil pour faire un plan de gestion de la zone inondable de Montmagny dans un quartier où on retrouve des zones 0-20 ans et 20-100 ans décrétées par la politique Canada-Québec des zones inondables.

Dans cette entente, considérant le fort développement urbain déjà présent, l'immense zone inondable ceinturant la ville et les faibles écarts entre les zones 0-20 ans et 20-100 ans, il y a possibilité de déposer un projet de plan de gestion.

Une fois le projet déposé et ultimement accepté par le ministère, la MRC aurait à modifier son RCI ou son schéma d'aménagement pour inclure ce plan de gestion.

## **7. CORRESPONDANCE ET REPRÉSENTATION**

### **7.1 MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE – LA BOURSE DU CARBONE - DÉNONCIATION**

- ATTENDU que le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la bourse du carbone du Québec entrera en vigueur;
- ATTENDU que cette nouvelle réglementation fera augmenter les prix de tous les biens et services produits au Québec;
- ATTENDU que cette initiative affaiblira le Québec par rapport à ses partenaires économiques;
- ATTENDU que l'Institut économique de Montréal (IEDM) estime que le prix de l'essence augmentera de trois (3) cents le litre dû à la nouvelle taxe sur le carbone malgré le fait que l'essence consommée au Québec est déjà la plus taxée en Amérique du Nord;
- ATTENDU qu'avec la bourse du carbone, il en coûtera plus cher pour le transport, les matières plastiques, le chauffage, les produits agricoles et pour plusieurs autres activités;
- ATTENDU que certaines entreprises devront déboursier pour acheter des droits d'émission et que celles-ci devront ajuster leurs prix en conséquence;
- ATTENDU que cette nouvelle taxe nuira à la compétitivité de nos entreprises d'autant plus que le Québec doit se

mesurer à la concurrence d'entreprises des autres provinces canadiennes et d'états américains;

- ATTENDU qu'avec l'arrivée de cette nouvelle taxe, plusieurs entreprises devront fermer, d'autres déménageront et d'autres limiteront leurs investissements au Québec;
- ATTENDU que ces entreprises ne seront pas toutes remplacées par des entreprises de l'économie verte;
- ATTENDU que l'idée de former un marché du carbone est pertinente à la condition que les autres provinces canadiennes et états américains en fassent autant, ce qui n'est pas le cas actuellement sauf pour la Californie;
- ATTENDU que le contexte économique actuel du Québec est défavorable pour la mise en place d'une bourse du carbone;

2014-11-08

IL EST PROPOSÉ PAR : M. DENIS GIROUX  
APPUYÉ PAR : M. LOUIS LACHANCE

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**DE** demander au gouvernement du Québec et plus particulièrement à M. David Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de reporter la mise en place de la bourse du carbone québécoise tant que les autres provinces canadiennes et états américains en fassent autant afin de sauvegarder la compétitivité des entreprises du Québec.

**DE** demander l'appui de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) ainsi que l'appui de l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

**D'EN** informer les MRC de Chaudière-Appalaches.

**ADOPTÉ**

## 8. **FINANCES**

### 8.1 **COMPTES D'OCTOBRE 2014**

2014-11-09

IL EST PROPOSÉ PAR : M. DENIS GIROUX  
APPUYÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la liste des comptes à payer d'octobre 2014 soit acceptée.

No	Montant	Fournisseur
C1400553	75.84	Bourgoin, Patrick
C1400554	267.84	Bolduc, Réal
C1400555	158.65	Caron, Gaston
C1400556	608.00	Fonds de l'information foncière
C1400557	220.50	Fédération québécoise des municipalités
C1400558	679.14	Municipalité de l'Isle-aux-Grues
C1400559	80.25	Montmagny Air Service inc.
C1400560	153.76	Société canadienne des postes
C1400561	3 592.42	Municipalité de Berthier-sur-Mer
C1400562	1 032.27	Municipalité de St-Just-de-Bretenières
C1400563	375.88	Municipalité de Lac-Frontière
C1400564	675.29	Municipalité de Ste-Euphémie-Riv.-du-Sud
C1400565	1 004.22	Municipalité de St-Fabien-de-Panet

C1400566	395.47	Municipalité de Ste-Lucie-de-Beaugard
C1400567	1 022.05	Municipalité de Ste-Apolline-de-Patton
C1400568	1 119.10	Municipalité de St-Paul-de-Montminy
C1400569	559.67	Municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire
C1400570	3 324.57	Municipalité de Cap-St-Ignace
C1400571	1 252.08	Municipalité de St-Pierre-Riv.-du-Sud
C1400572	2 988.28	Municipalité de St-François-Riv.-du-Sud
C1400573	4 936.96	Ville de Montmagny
C1400574	8 356.70	Delta Québec
C1400575	22.98	Fleurs et jardins Lemieux
C1400576	132.22	Interconnexions LD
C1400577	1 092.26	Jacques & Raynald Morin inc.
C1400578	701.35	Inspec-sol inc.
C1400579	442.74	MRC de Bellechasse
C1400580	313.65	IDC Informatique
C1400581	1 906.06	Gestion USD inc.
C1400582	95.00	Société de dével. écon. de Montmagny
C1400583	68.42	René Samson inc.
C1400584	1 149.75	Campor environnement
C1400585	160.80	Québec linge, service d'uniformes
C1400586	225.35	Artisan de la pierre
C1400587	12 760.05	Les Concassés du Cap inc.
C1400588	811.41	Laurentide Re/Sources inc.
C1400589	810.33	Kone inc.
C1400590	75.00	Filiale 150 Bernatchez Montmagny
C1400591	62.43	Pause-café Coli-Bris inc.
C1400592	30.00	Distributions S.M. (2009) inc.
C1400593	3 830.10	GDI Service (Québec) S.E.C.
C1400594	364.66	Terra Terre solutions écologiques
C1400595	64.40	Érablière Morigeau 2000 inc.
C1400596	149.00	Aux abeilles et aux champs
L1400597	3 754.79	SSQ – Groupe financier/Ass. coll.
L1400598	103.60	Télus Québec
L1400599	6 836.93	Revenu Canada
L1400600	17 222.16	Ministre du Revenu du Québec
L1400601	1 199.28	Desjardins sécurité financière
L1400602	503.92	Télus Mobilité
L1400603	460.27	Comm. adm. de régime de retraite
L1400604	1 092.22	Visa
L1400605	2 302.42	Industrielle-Alliance assurance
L1400606	491.31	Revenu Canada
L1400607	1 696.17	Visa
C1400608	756.97	Fédération québécoise des municipalités
C1400609	64.28	Journal l'Oie blanche
C1400610	1 500.00	Municipalité de l'Isle-aux-Grues
C1400611	143.72	Médias Transcontinental
C1400612	1 500.00	Municipalité de Berthier-sur-Mer
C1400613	1 500.00	Municipalité de Lac-Frontière
C1400614	1 500.00	Municipalité de Ste-Apolline-de-Patton
C1400615	1 500.00	Municipalité de St-Paul-de-Montminy
C1400616	3 934.64	Municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire
C1400617	1 500.00	Municipalité de Cap-St-Ignace
C1400618	1 500.00	Municipalité de St-François-de-la-Riv.-du-Sud
C1400619	155.22	Groupe de géomatique Azimut inc.
C1400620	141.88	René Samson inc.
C1400621	138 491.07	Campor environnement
C1400622	209.25	Maisons du grand héron
C1400623	16.10	Artisan de la pierre
C1400624	1 020.00	Corporation de développement touristique
C1400625	6 461.81	Maison des jeunes des frontières du Sud
C1400626	2 512.00	Chez Philo, coopérative de solidarité
C1400627	38.00	Distributions S.M. (2009) inc.
C1400628	7 638.92	Club de l'âge d'or de Lac-Frontière
C1400629	125.82	La Boutique du charcutier
C1400630	78.69	Formation urgence vie
C1400631	1 126.76	Ébénisterie Provencher
C1400632	77.00	Normand, Nancy



C1400633	657.76	Bureautique Côte-Sud enr.
C1400634	20.13	Bernier Imprimeurs inc.
C1400635	1 500.00	Municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire
C1400636	1 000.00	Ville de Montmagny
C1400637	71.95	Pause-café Coli-Bris inc.
C1400638	1 041.48	Sara-Tech – 9127-8697 Qc inc.
C1400639	42.00	Vallières, Émilie
C1400640	7 760.81	L'Immobilière, soc. éval. conseil inc.
L1400641	1 073.96	Télus Québec
L1400642	213.63	Télus Québec
L1400643	35.59	Cogeco câble Québec S.E.N.C.
<b>TOTAL</b>	<b>280 719.41 \$</b>	

**ADOPTÉ**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

Je, soussigné, Nancy Labrecque, directrice générale de la MRC de Montmagny, certifie que la MRC de Montmagny dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant 280 719.41 \$.

---

Nancy Labrecque, directrice générale

### **8.2 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 6 NOVEMBRE 2014**

Un état estimé au 31 décembre 2014 a été remis session tenante avec la présentation du projet de budget en réunion de travail.

### **8.3 AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT ET PROJETS**

#### **AVIS DE MOTION**

Je, Émile Tanguay, maire de Saint-Paul-de-Montminy, donne par les présentes un avis de motion à l'effet que la MRC de Montmagny déposera, au cours d'une séance subséquente, un projet de règlement.

### **9. PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **10. VARIA OUVERT**

#### **10.1 APPEL D'OFFRES – CONTRAT DE COLLECTE SÉLECTIVE**

**2014-11-10**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. FRÉDÉRIC POULIN  
 APPUYÉ PAR : M. RÉAL BOLDOC

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le Conseil de la MRC de Montmagny modifie la résolution n° 2014-10-06 afin d'inclure une 3<sup>e</sup> option : Sans transbordement.

**ADOPTÉ**

## 10.2 RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX – PROJET DE LOI 10

- CONSIDÉRANT le projet de loi 10 sur l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux;
- CONSIDÉRANT que selon ce projet de loi, le nombre d'établissements du réseau de la santé passerait de 182 à 28 et que les agences de la santé et les conseils d'administration des établissements seraient abolis pour être remplacés par des CISSS, et que le gouvernement pense ainsi générer des économies annuelles récurrentes de 220 millions \$ à partir de 2017 ;
- CONSIDÉRANT que bien que les élus de la MRC de Montmagny soient conscients des finances du Québec et qu'ils acceptent qu'il faille réévaluer les structures et les modifier au besoin, les élus tiennent à ce que les véritables impacts économiques et sociaux de la réforme soient soigneusement étudiés, documentés et présentés car nous sommes sceptiques par rapport aux économies réelles qui résulteront;
- CONSIDÉRANT également que l'abolition de l'*Agence de santé régionale* et son remplacement par un *Conseil intégré de santé et de services sociaux* risque d'avoir un effet démobilisateur généralisé dans les centres de santé de notre MRC et également d'abolir complètement le processus décisionnel par le milieu en lien avec les besoins du milieu;

2014-11-11

IL EST PROPOSÉ PAR : M. DENIS GIROUX  
APPUYÉ PAR : M. ALAIN FORTIER

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny demande au gouvernement du Québec de surseoir à l'adoption du projet de Loi 10 pour la mise en place des CISSS considérant que cette centralisation vise essentiellement à faire perdre des pouvoirs aux régions dans la gestion du système de santé au mépris de la participation citoyenne et des centres de santé performants.

**QUE** la MRC de Montmagny demande que toute modification au fonctionnement actuel devrait être effectuée en s'assurant qu'il y ait de véritables économies, et ce, sans affecter les services à la population et aux communautés rurales.

**QUE** la MRC de Montmagny dénonce cette situation et demande aux MRC de Chaudière-Appalaches, au député de la Côte-du-Sud et à la FQM de dénoncer ce projet de loi et de faire des représentations afin de maintenir les décisions par le milieu dans les sous-régions de chacune des régions administratives du Québec.

**ADOPTÉ**

## 11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2014-11-12

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS  
APPUYÉ PAR : M. GASTON CARON

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

À 21h35, que la présente session soit ajournée au 25 novembre 2014 à 19h30.

**ADOPTÉ**

---

Jean-Guy Desrosiers, préfet

---

Nancy Labrecque, dir. gén. et sec.-très.

